

COMPTE RENDU de CONSEIL MUNICIPAL du 25 Février 2016

L'an deux mille seize, le vingt-cinq février à vingt heures, le Conseil Municipal, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Christine HALLIER, Maire.

Présents: M-C. HALLIER, G. DEBEAUFORT, Luc LELONG, D. PINCHON, D. GARRÉ, F. RICHE, P. TREFERT, D. NEVEUX, F.EVRAD, B. BOITELLE,

Absents représentés: Lysiane LELONG par L. LELONG, X.PRIN par M-C HALLIER, J. ERAMO par P.TREFERT, S.MULPAS par D. PINCHON

Secrétaire de séance : Franck EVRAD

Lecture et approbation du compte rendu de Conseil Municipal du 15 janvier 2016.

1- Demande de Subvention au titre de la DETR pour les travaux d'accessibilité de l'école communale (DE-2016-08)

Compte tenu des dépenses nécessaires à la mise en accessibilité de l'école communale dont les travaux sont prévus cet été, Madame le Maire propose de demander une subvention au titre de la DETR.

Pour une dépense TTC de 23 466€ TTC, la Commune peut prétendre à une subvention maximum de 60% de la dépense HT soit 11 733€ comme indiqué dans le plan de financement prévisionnel suivant:

FINANCEURS	Dépense subventionnable (Hors Taxes)	Taux souhaité	Montant de la Subvention
INTERIEUR - DETR	19 555€	60%	11 733€
Montant HT restant à la charge de la Commune			7 822€
Coût de l'opération HT			19 555€
Coût de l'opération TTC			23 466€

Après validation du plan de financement présenté, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité,

*AUTORISENT Madame le Maire à présenter une demande de subvention au titre de la DETR pour les travaux de mise en accessibilité de l'école communale,

*DECIDENT de demander le taux de subvention le plus élevé pour ce type de travaux soit 60%.

2- Transfert de compétence « Réseaux et services locaux de communications électroniques » à la Communauté de Communes de la Champagne Picarde et modification des statuts. (DE-2016-09)

Madame le Maire donne lecture de la délibération 2016-02-02-1 du Conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Champagne Picarde (C.C.C.P) concernant le transfert de la compétence « Réseaux et services locaux de communications électroniques » à la C.C.C.P.

Pour Berry-au-Bac qui a d'ores et déjà transféré la compétence à l'USEDA, la C.C.C.P remplacera de plein droit la Commune au sein du Syndicat.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 1425-1 et L. 5211-17,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de la Champagne Picarde,

Vu les statuts de l'USEDA,

Vu l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal,

*APPROUVE le transfert à la Communauté de Communes de la Champagne Picarde de la compétence en matière de réseaux et services locaux de communications électroniques, telle qu'elle est prévue à l'article L. 1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

*VALIDE la modification des statuts de la C.C.C.P qui en découle,

*APPROUVE l'adhésion de la C.C.C.P à l'USEDA pour la mise en œuvre de cette compétence.

3- Baisse du prix de l'abonnement "Assainissement" (DE-2016-10)

Madame le Maire informe les Conseillers que lors du débat d'orientation budgétaire tenu durant la réunion de la commission des finances il a été évoqué l'idée de baisser la prix de l'abonnement assainissement à compter de l'exercice 2016.

Après en avoir discuté et évalué les effets comptables sur le Budget assainissement le Conseil Municipal à la majorité des votes exprimés (13 pour, 1 abstention)

*ACCEPTÉ de baisser les tarifs de l'abonnement assainissement à compter de la facturation du 1er trimestre 2016,

*EVALUE la baisse à 10% faisant passer l'abonnement annuel de 148.20€ HT à 133.38€ HT,

*SE GARDE le droit de remonter le tarif de l'abonnement dès lors que cela sera nécessaire à l'équilibre budgétaire du service d'assainissement.

4- Débat d'orientation budgétaire 2016

Madame le Maire rapporte les conclusions de la réunion de la commission des finances et demande aux Conseillers les projets qu'ils souhaitent voir inscrits aux Budgets Primitifs 2016 Commune et Assainissement.

Après un tour de table et un échange de point de vue, plusieurs projets ont retenu l'attention du Conseil Municipal pour lesquels des devis seront demandés et inscrits au BP 2016 dans la limite des crédits disponibles:

*Suite et fin des travaux d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite à l'école communale,

*Révision du PLU,

*Suite et fin de l'éradication des ballons fluorescents sur l'éclairage public,

*Travaux de mise en sécurité des piétons sur le pont de l'Aisne à la Marne,

*Réfection du parking "Emmaüs",

*Télésurveillance du système d'assainissement,

*Acquisition d'un agitateur et d'une nouvelle pompe pour le système d'assainissement,

*Travaux de voirie Rue de Cormicy,

*Travaux de réfection du Monument des Chars d'assaut.

Questions diverses

*Madame le Maire rapporte une nouvelle fois **les plaintes du voisin de la salle des fêtes** qui continue à dire que les locataires abîment les tuiles de son muret. Comme demandé par la Gendarmerie, Madame le Maire l'a invité à noter les plaques d'immatriculation des véhicules responsables mais ce dernier s'y oppose. Elle lui a, en outre, indiqué qu'elle ne pouvait être tenue responsable sans qu'aucune preuve ne lui soit donnée qu'il s'agit bien des locataires de la salle des fêtes qui sont responsables de ces dégradations.

*La **chasse aux œufs de pâques** est prévue le samedi 26 mars 2016 à 16h00.

*Cette année, il est proposé pour **le Noël des enfants** scolarisés et résidents à Berry-au-Bac un après midi Cabaret à Reims le 18 décembre 2016.

L'entrée sera gratuite pour les enfants car prise en charge pour moitié par la Commune et pour moitié par l'association "Comité des fêtes". En revanche, les adultes accompagnants paieront un droit d'entrée de 20€ par personne.

Pour des raisons de sécurité et d'assurance, aucun transport ne sera assuré par la Commune.

1- Demande de Subvention au titre de la DETR pour les travaux d'accessibilité de l'école communale

2- Transfert de compétence « Réseaux et services locaux de communications électroniques » à la Communauté de Communes de la Champagne Picarde et modification des statuts.

3- Baisse du prix de l'abonnement "Assainissement"

4- Débat d'orientation budgétaire 2016

Questions diverses

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21h30.